



# Infolettre

des acteurs de la solidarité internationale du Limousin

N°479 – Vendredi 19 août 2022

## Agenda



> **La compagnie Jolie Môme en spectacle à Saint Martin la Méanne (19).** Le Mouvement de la Paix de Corrèze et le Café du Tilleul propose une soirée spectacle « A contre-courant » avec la Compagnie Jolie Môme au Camp de la Lune de Saint-Martin-la-Méanne le 21 août à 19h. L'entrée se fera à prix libre.

Pour en savoir plus : [www.mdh-limoges.org/spip.php?evenement3799](http://www.mdh-limoges.org/spip.php?evenement3799)



> **Limoges : Un pique-nique pour une Ukraine libre et indépendante.** L'association Ukraïнка organise un pique-nique le mercredi 24 août à partir de 17h au parc de l'Auzette à Limoges. Pour l'association il s'agit de réaffirmer l'importance d'une Ukraine libre et indépendante à l'occasion de la journée de l'indépendance de l'Ukraine. Sur le plan pratique chacun amène des plats et des boissons à partager.

Pour en savoir plus : [www.mdh-limoges.org/spip.php?article3500](http://www.mdh-limoges.org/spip.php?article3500)



> **Limoges : Forum des associations.** La Ville de Limoges organise pour la huitième fois le forum des associations les 3 et 4 septembre au palais des expositions - boulevard Robert-Schuman. Son accès est gratuit et ouverture au public au public se fera de 10h à 18h le samedi et le dimanche. La Maison des Droits de l'Homme sera à nouveau présente avec un stand dans le secteur "Vie des quartiers".

Pour en savoir plus : [www.mdh-limoges.org/spip.php?evenement3797](http://www.mdh-limoges.org/spip.php?evenement3797)

## Du côté de la Nouvelle-Aquitaine



**Le réseau multi-acteurs « So Coopération » organise une réunion d'information sur l'incubateur de projets ODD-ysée ainsi que le dispositif ISI porté par le FONJEP. Elle se tiendra en ligne le jeudi 8 septembre à 11h.**

- Dans le cadre de la mise en place de la "territorialisation des Objectifs du Développement Durable", SO Coopération met à disposition l'incubateur ODD-ysée en faveur des projets des acteurs de la Nouvelle-Aquitaine. Cette réunion sera l'occasion d'en savoir un peu plus sur l'incubateur

- Le Fonjep a lancé le calendrier 2023 du dispositif Initiative pour la Solidarité Internationale et des programmes « Jeunesse et solidarité internationale » (JSI) et « Ville, vie, vacances et solidarité internationale » (VVV-SI). Pour en savoir plus, n'hésitez pas à participer à la réunion !

Participer à la réunion Zoom : <https://us02web.zoom.us/j/83614903040> - Pour en savoir plus : <https://www.socooperation.org/evenement/reunion-dinformation-dispositif-odd-yssee/>

## A lire, à voir, à faire



**L' Association UKRAÏNKA cherche un local pour la distribution des colis alimentaires pour les réfugiés ukrainiens à Limoges.** 200 personnes passent par l'association pour obtenir les produits alimentaires et d'hygiène chaque semaine. Vue la chaleur et le nombre des bénéficiaires qui augmente progressivement, le local utilisé depuis le mois de mars n'est plus adapté aux besoins et n'est plus disponible. L'association est ouverte à toute proposition. Pour contacter l'association : [www.ukraïнка.fr](http://www.ukraïнка.fr) - Tel 07 56 99 44 70 – [association@ukraïнка.fr](mailto:association@ukraïнка.fr)

**Appel de Paris pour la libération de Julien Assange.** Un collectif de près d'une trentaine d'organisations ont signé l'appel de Paris le 18 juillet pour que Julian Assange soit libéré, protégé, réhabilité, rendu dans tous ses droits personnels et professionnels et indemnisé ; pour que le gouvernement français lui accorde l'asile politique.

En prison pour avoir rempli sa mission de journaliste, Julian Assange a fondé WikiLeaks en 2006 pour permettre à des lanceurs d'alerte de faire fuiter des documents d'intérêt public. C'est ainsi qu'en 2010, grâce à la lanceuse d'alerte Chelsea Manning, WikiLeaks a fait œuvre de journalisme, notamment en fournissant des preuves de crimes de guerre commis par l'armée américaine en Irak et en Afghanistan.

Les médias du monde entier ont utilisé ces informations. Certains se sont même associés à WikiLeaks. Les journalistes français et leurs hiérarchies sont ici interpellés puisque trop de grands médias font preuve d'un silence suspect face au sort de Julian Assange.

Pour en savoir plus : [www.acrimed.org/Appel-de-Paris-pour-Julian-Assange](http://www.acrimed.org/Appel-de-Paris-pour-Julian-Assange)

## A retenir sur le plan national et international



**Associations et syndicats demandent aux nouveaux député.e.s d'abroger la loi séparatisme ?** En quelques mois l'application de celles-ci a pu montrer à quel point elle constituait une régression sévère de la liberté associative en France. Ce lundi 18 juillet 2022, une quarantaine d'associations, de fédérations et de syndicats ont écrit un courrier collectif aux nouveaux députés pour leur demander l'abrogation de la loi séparatisme et du contrat d'engagement républicain. Pour en savoir plus : <https://www.lacoalition.fr/Associations-et-syndicats-demandent-aux-nouveaux-depute-e-s-abrogez-vous-la>

**Si vous êtes victimes ou témoins d'une atteinte à la liberté associative un formulaire d'alerte est en ligne :** [www.lacoalition.fr/Un-formulaire-pour-alerter-sur-les-abus-relatifs-au-Contrat-d-engagement](http://www.lacoalition.fr/Un-formulaire-pour-alerter-sur-les-abus-relatifs-au-Contrat-d-engagement)



**Généralisation de la censure automatisée : Le Conseil constitutionnel est saisi.** L'Assemblée nationale a adopté définitivement la proposition de loi relative à la « diffusion de contenus à caractère terroriste en ligne », issue du règlement européen de censure terroriste que la Quadrature du Net a longuement combattu ces dernières années. En réaction, des député·es viennent de saisir le Conseil constitutionnel. Il s'agit de l'ultime recours pour empêcher l'application de ce dispositif déjà jugé attentatoire à la liberté d'expression et qui mettrait fin à l'internet décentralisé. Pour en savoir plus à lire sur le site de la Quadrature du Net : <https://www.laquadrature.net/2022/07/29/generalisation-de-la-censure-automatisee-le-conseil-constitutionnel-est-saisi/>

**Pour proposer une information à publier dans l'Infolettre >** Envoyer un courriel à l'adresse suivante en mentionnant au début du message [pour infolettre] : [infolettre@mdh-limoges.org](mailto:infolettre@mdh-limoges.org) - Pour accéder aux précédentes infolettres : [www.mdh-limoges.org/spip.php?article3398](http://www.mdh-limoges.org/spip.php?article3398) - Infolettre réalisée notamment avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, du FONJEP et de l'AFD - Pour en savoir plus : [www.mdh-limoges.org/spip.php?article1604](http://www.mdh-limoges.org/spip.php?article1604)

**Maison des Droits de l'Homme – 119, avenue du Général Leclerc - 87100 LIMOGES - Tel 05 55 35 81 24 – [infolettre@mdh-limoges.org](mailto:infolettre@mdh-limoges.org) – [www.mdh-limoges.org](http://www.mdh-limoges.org)**